



témoignage

Formation

- **CAPA**
Productions agricoles, utilisation des matériels, spécialité Productions végétales
- **Brevet professionnel agricole**
Travaux de la production animale spécialité Polyculture élevage
- **Brevet professionnel** Responsable d'exploitation agricole
- **Bac professionnel** Conduite et gestion de l'exploitation agricole



Autres dénominations : Agent polyvalent en polyculture-élevage, Agent agricole polyvalent



Comment vous êtes-vous orienté vers ce métier ?

Je suis passionné par le matériel agricole et j'ai toujours voulu travailler sur une exploitation. Après un BEP (Brevet d'études professionnelles) en agro-équipement, j'ai été embauché par une exploitation de polyculture-élevage.

En quoi consiste-t-il ?

Je conduis les machines agricoles pour tous les travaux liés aux cultures : labours, semis, récoltes, déchaumages... J'assure également l'entretien du matériel. L'exploitation possède aussi un élevage de poulets pour lequel je participe à l'alimentation, la surveillance et l'entretien du bâtiment. Ce métier me permet de travailler dehors et d'être autonome. J'ai la chance que mon employeur me laisse des responsabilités.

Quelles sont les qualités requises pour exercer ce métier ?

Il faut avoir confiance en soi et savoir anticiper les problèmes car on conduit du matériel qui coûte très cher. Bien sûr, il faut aussi aimer travailler en plein air et savoir être disponible lors des pointes de travail, à la récolte et aux semis.



Mickaël HANTOR
Agent en polyculture élevage dans l'Orne

Activités

L'agent en polyculture-élevage réalise les travaux liés aux différentes cultures :

- Il prépare le sol en vue des semis et des plantations suivant les consignes du chef de culture.
- Il sème ou réalise les plantations et épand les engrais.
- Il entretient les parcelles (binage, sarclage) et assure tous les travaux en utilisant les matériels adaptés.
- Il participe à la récolte à l'aide d'engins et de matériels spécifiques dont il assure la maintenance courante.

L'agent en polyculture-élevage assure principalement l'alimentation des animaux :

- Il prépare les aliments complémentaires (mélanges de tourteaux et de minéraux) et distribue, manuellement ou à l'aide d'un appareil spécifique, les rations alimentaires calculées selon des formules préétablies.
- Il observe le comportement des animaux pour détecter et traiter les maladies fréquentes.
- Régulièrement, il désinfecte et nettoie les installations d'élevage ou effectue le paillage de la litière.
- En période de reproduction, il surveille les mères en gestation.
- Il aide éventuellement aux mises bas et veille au bon développement des nouveaux-nés.
- Dans certains élevages spécialisés, il participe aux opérations d'attrapage des animaux, lesquelles se déroulent différemment selon les espèces.

L'agent en polyculture-élevage est également amené à réaliser la maintenance des bâtiments d'exploitation (maçonnerie, menuiserie...).





Grandes cultures

Agent en polyculture - élevage

Conditions d'exercice

Les conditions d'exercice de l'agent en polyculture-élevage varient en fonction des types de culture et d'élevage retenus sur l'exploitation. Il exerce généralement sous l'autorité directe du chef d'exploitation ou plus rarement, sous celle d'un responsable d'élevage, d'un chef de culture, voire des deux. Ses tâches l'amènent

à travailler plus ou moins à l'extérieur selon le type d'élevage dont il a la charge. La période hivernale, souvent mise à profit pour réaliser les activités de maintenance, permet des horaires réguliers. Quant au reste de l'année, le rythme de travail dépend des cultures pratiquées et des aléas climatiques.



Compétences et qualités

L'agent en polyculture-élevage dispose de **connaissances sur l'anatomie et le comportement de l'animal** et maîtrise parallèlement les techniques culturales. Il est également capable d'utiliser les **différents**

équipements nécessaires aux travaux de culture et de récolte. Plus ou moins polyvalent selon la diversité de ses activités, il doit savoir s'adapter à ses conditions d'exercice, et ce, de façon **autonome et organisée**.

Perspectives d'évolution

- En se spécialisant dans une ou plusieurs cultures après l'acquisition de compétences complémentaires en techniques culturales, l'agent en polyculture-élevage pourra accéder au poste de **chef de culture**.
- De même, s'il développe ses compétences dans le domaine de la production animale, il pourra devenir **responsable d'élevage**.
- En se perfectionnant dans le secteur choisi et en développant des connaissances en économie et en gestion, il pourra par la suite décider de s'installer comme **chef d'exploitation**.

Pour en savoir +

CONSULTER

- la fiche ROME n° A1416 du Pôle emploi
- www.pole-emploi.fr

